

UN JARDIN SANS DÉCHETS



**OU COMMENT MINIMISER
SA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS
QUAND ON A UN JARDIN**



www.intradel.be



Brochure éditée par Intradel,
l'intercommunale de traitement des déchets en région liégeoise.

Le contenu de ce document a été réalisé avec la collaboration
de l'asbl « Comité Jean Pain », l'École d'Horticulture de la Ville de Liège
et l'Association des Professionnels de l'Horticulture.

Photos fournies aimablement par l'asbl « Comité Jean Pain »
et l'entreprise de jardins Plompteux.

Imprimé sur papier recyclé

SOMMAIRE

<i>Sommaire</i>	3
<i>Préface</i>	5
<i>Pourquoi y a-t-il actuellement une augmentation des déchets verts dans la gestion de nos jardins ?</i>	6
<i>Comment faire pour produire moins de déchets verts ?</i>	8
<i>L'entretien des haies</i>	11
<i>Utiliser le bois de manière créative</i>	12
<i>Le Paillage</i>	14
<i>L'entretien de la pelouse</i>	18
<i>Réduire la surface de pelouse</i>	21
<i>Laisser l'herbe pousser</i>	23
<i>Le compostage des tontes de pelouses</i>	24
<i>Cessez le feu !</i>	26



PRÉFACE

Depuis ces 10 dernières années, la quantité de déchets verts n'a cessé d'augmenter. De 9 kg/an/hab. en 1997 nous sommes passés à 60 kg/an /habitant en 2008 sur la zone Intradel. Ceci s'explique notamment par l'augmentation de la fréquentation des recyparcs mais également par le développement des activités « parcs et jardins ».

Si malgré tout, le compostage reste la solution de traitement la plus écologique pour les déchets verts, il n'en reste pas moins qu'il existe des solutions très concrètes pour en limiter leur production.

C'est pourquoi, Intradel, en collaboration avec l'Ecole d'Horticulture de la ville de Liège, l'Association des Professionnels de l'Horticulture et le Comité Jean Pain, a décidé d'éditer une brochure ayant pour thème « UN JARDIN SANS DÉCHETS ».

Cette brochure a pour but d'éveiller en vous des réflexes à adopter lors de la création ou l'aménagement de votre jardin de manière à minimiser votre production de déchets verts.

Un jardin « zéro déchet » n'existe pas, néanmoins il peut être pensé de manière à limiter le volume de déchets verts produits.

POURQUOI Y A-T-IL ACTUELLEMENT UNE AUGMENTATION DES DÉCHETS VERTS DANS LA GESTION DE NOS JARDINS ?

Il n'y a pas très très longtemps, les déchets verts étaient réduits à leur plus simple expression. En milieu rural, ils servaient dans la plupart des cas (avec les restes de cuisine) de nourriture aux petits animaux de la ferme : lapins, poules, canards, etc.

Les feuilles tombées au sol et les fleurs fanées prenaient la direction du tas de fumier qui après fermentation était étendu sur les terres pour améliorer la qualité du sol.

Aujourd'hui l'habitat devient de plus en plus urbanisé. Les pelouses sauvages ont été remplacées par des zones de pelouses coupées à ras, bordées de haies de thuyas, de cyprès, etc.

Les habitants des zones urbanisées ne possèdent que très rarement des animaux de basse-cour. Le volume des déchets du jardin étant toujours en augmentation, nous nous trouvons devant un réel problème de gestion, dès lors INTRADEL propose plusieurs solutions :



• Les Recyparcs :

où l'on accepte le bois résultant de l'élagage (les troncs, les branches, les feuilles des arbres), les tontes de pelouses et les fanes de fleurs, etc.

Mais le traitement coûte cher à la collectivité, car il nécessite de nombreux transports par camions; sans compter le coût pour le citoyen lorsqu'il utilise son véhicule pour se rendre aux Recyparcs.

• Le compostage à domicile

pour les déchets organiques qui proviennent de la cuisine est une solution, mais il se révèle bientôt problématique lorsque l'on doit y incorporer les tontes de pelouses et autres déchets de jardin en grosse quantité.

- Avant d'acheter un fût à compost, renseignez-vous auprès de l'éco-conseiller de votre commune, car certaines en proposent à leurs citoyens.
- Renseignez-vous aussi auprès de votre éco-conseiller, pour savoir si votre administration dispense des formations sur le compostage, à destination des citoyens.

➤ Une brochure sur « Le compostage à domicile » est disponible gratuitement auprès d'INTRADEL, sur simple demande au : 04/240.74.74 ou par mail sur : info@intradel.be.

• Certaines communes se sont inscrites auprès d'INTRADEL dans un système de collectes sélectives de déchets organiques et passage aux conteneurs à puce, les citoyens concernés pourront donc déposer des plantes d'appartements, des herbes, des fleurs fanées, des feuilles et des petites branches dans leur conteneurs à puce pour déchets organiques.

Pour plus d'infos sur le système de collectes sélectives consulter :
www.intradel.be

COMMENT FAIRE POUR PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS VERTS ?



Les jardins « zéro déchet » n'existent pas, néanmoins ils peuvent être pensés de manière à limiter le volume de déchets verts produits.

Nous vous proposons plusieurs possibilités, en fonction de votre jardin, de vos goûts et pour votre facilité. Certains de ces conseils vous paraîtront inapplicables, tandis que d'autres seront tout à fait réalisables. Essayez-les! Votre temps libre et votre porte-monnaie s'en porteront mieux!

L'utilisation d'espaces et de végétaux qui produisent peu ou pas de déchets doit être mise en évidence dès la conception du jardin (rocaille, mare, bassin, prairie pâturée à destination des animaux, potager, etc.).

Produire moins de déchets verts, c'est penser à un aménagement différent du jardin basé sur les principes suivants :

• Ne pas lutter CONTRE la nature mais travailler AVEC elle :

• Savoir ce que l'on veut dès la conception du jardin, on choisira :

- Soit **le jardin ouvert** : c'est celui qui comprend beaucoup de gazon, de variations du couvert végétal et de bordures. C'est donc celui qui demande le plus d'entretien ;
- Soit **le jardin fermé** (par exemple le bois ou le bosquet) : il demande peu d'entretien, néanmoins planter des arbres ou des arbustes nécessite de l'espace. On tiendra alors compte de leur croissance, de leur silhouette et de leur enracinement.
- **Le jardin idéal est une combinaison des deux extrêmes repris ci-dessus.**

• Adapter les végétaux au type de sol et au climat :

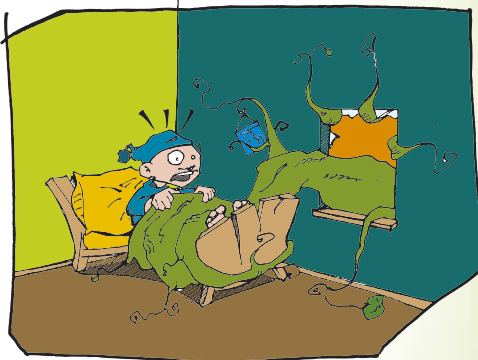
- Certaines plantes préfèrent les sols argileux (lourds et compacts), d'autres les sols sablonneux (légers et secs), renseignez-vous auprès du pépiniériste.
- Certaines plantes exotiques ne supportent pas notre climat, les espèces régionales et peu sensibles aux intempéries sont les plus indiquées. Là aussi un conseil avant l'achat est judicieux.

• Stratifier les végétaux en fonction de leur taille :

quand on plante un arbre ou un arbuste, il faut l'imaginer à l'état adulte, donc ne pas planter trop dense au départ... Ne pas oublier que la nature a besoin de tout couvrir. En effet, le sol comporte un stock important de graines qui ne demandent qu'à germer. En Belgique, l'humidité est telle que les graines d'herbes sauvages poussent sans difficulté. Recouvrir le sol est donc indispensable. C'est ce que nous verrons en détail dans le chapitre « paillage ».

- Eviter de planter trop dense ou trop près d'un chemin de passage pour diminuer au maximum les besoins de taille (plus on taille, plus la plante pousse vigoureusement).

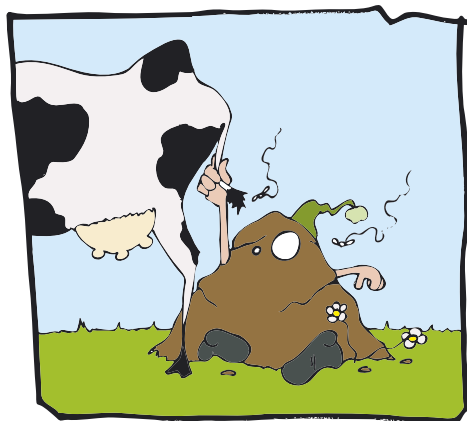
• Très vite, c'est parfois trop vite :



- Les plantes à croissance rapide permettent d'avoir en peu de temps un jardin généreux. Revers de la médaille: chaque année, ces plantes nécessiteront de nombreuses tailles.
- Il est donc important d'avoir un bon équilibre entre les espèces à croissance lente et celles à croissance rapide. Ici aussi, l'entrepreneur de jardin ou l'horticulteur pourra vous conseiller.

• Mettre moins d'engrais :

- Dans un jardin d'agrément, il n'est pas toujours nécessaire que les fleurs poussent le plus rapidement possible. Une croissance rapide épuise généralement les plantes et les rend plus sensibles aux maladies. Un apport de compost est largement suffisant pour répondre progressivement à leurs besoins de base.
- Dès que les plantes sont bien établies, il reste à appliquer des engrais organiques pauvres en azote à raison d'une fois par an (maximum). Plus vos plantes pousseront vite, plus vous aurez de travail et de déchets de jardin.



Préférez les amendements (comme le compost) aux engrais (parfois très onéreux), ils constituent une alternative intéressante car ils apportent de l'humus, rendent le sol plus perméable à l'eau et jouent un rôle de rétention de cette dernière sans apporter de matières nutritives en excès. Le compost est largement suffisant pour leur apporter progressivement les besoins de base.

L'ENTRETIEN DES HAIES

Pour autant que la superficie de votre jardin le permette, remplacer les haies à tailler par des arbustes fleuris à la forme libre qui ne nécessitent que peu ou pas d'entretien et qui sont donc producteurs de moins de déchets.

Toutefois toutes les haies à rue sont soumises au règlement communal, elles doivent être taillées pour le respecter (habituellement 2m de haut maximum si elles sont plantées à 50cm de la limite de propriété) et dans ce cas, elles produiront des déchets.

Pour l'entretien du pied de haie, préférer un bon nettoyage de printemps pour ensuite placer sur la terre laissée nue une couche de 10cm de paillage, ainsi tout restera propre toute l'année.

Un mélange judicieux d'arbustes à fleurs parfumées et colorées, aux feuilles remarquables et qui produisent des baies pour les oiseaux apporteront de la beauté, de la diversité et de la vie dans votre jardin.

UTILISER LE BOIS DE MANIÈRE CRÉATIVE

Le bois issu des haies était auparavant stocké en bordure de parcelle ou au fond du jardin puis brûlé. L'une des solutions consiste à tronçonner le bois pour obtenir des bûches utilisables pour le chauffage (à partir de 5cm de diamètre). Ce bois de chauffage sera empilé dans un coin du jardin pour sécher pendant deux ans et permettre ainsi aux auxiliaires du jardin (staphylins, carabes, vers luisants, rouges-gorges, crapauds, hérissons) de trouver un refuge.



Les arbres, haies et arbustes nécessitent une taille régulière et produisent aussi des déchets sous forme de racines, feuilles et branches. Plus on les taille, plus ils repousseront vigoureusement.

Diverses options s'offrent à vous : vous pouvez réduire les petites branches au



sécateur, les plus grosses (de 1 à 4 cm de diamètre) peuvent être broyées à l'aide d'un broyeur afin d'obtenir un **paillis**. Vous

pourrez l'utiliser entre les massifs, en le répartissant sur une couche de 5cm ou comme matière carbonée¹ pour aider au compostage de la tonte de gazon.

Le bois dur peut servir au potager (tuteurs, râtelier pour plantes grimpantes, palissade) ou dans le



« campement » des enfants (Construction d'une cabane végétale).

Pour autant que la longueur des branches le permettent, vous pouvez avec le reste, construire un **mur en bois** en déposant toutes les branches et les résidus entre deux clôtures ou entre des pieux de bois. Il constituera une séparation naturelle dans le jardin. Très vite, les oiseaux, insectes et hérissons y trouveront un refuge idéal. Une autre idée consiste à faire pousser une plante grimpante à fleurs sur le mur.

La réalisation de **claire en bois** (ou palissade) pourra se faire par exemple avec des branches bien droites de marronniers, noisetiers ou saules.

¹Matière carbonée: tout ce qui est brun, sec et dur

LE PAILLAGE

Le paillage est une technique simple, qui consiste à recouvrir le sol avec différents matériaux. Il est inutile de faire venir de loin des paillis exotiques, cela coûte cher et pollue (transport). Les déchets de jardin constituent un excellent paillis écologique et économique qui est produit et valorisé sur place.



Pour les Paillages végétaux

- **La paille coupée ou hachée.**
- **Les branchages broyés** en morceaux de quelques centimètres : les résineux procurent une action anti herbe plus forte que les feuillus.
- **Les tontes de gazon** sont riches en azote et se décomposent rapidement. On les met en couche mince (2-3cm), fraîches, directement après la tonte ou en couche épaisse (8-10cm), après séchage, bien sûr sans graines et sans traitement chimique. La durée de vie est de quelques mois.
- **Les feuilles mortes** : elles ne restent pas facilement en place, on peut donc éventuellement les recouvrir de morceaux de treillis de poule¹. Les feuilles tendres seront utilisées pour les paillis de courte durée et les feuilles coriaces pour un paillis de longue durée.
- **Les copeaux de bois de scierie** : mais ils sont difficiles à garder en place car très légers.
- **Les aiguilles de pins** que l'on peut passer au broyeur pour les plantes de terre acide (hortensias, camélias, etc.). Elles sont également très favorables à la culture de fraisiers.

Nous les citons pour info, sans les recommander :

- **Les écorces de pins maritimes** qui existent en morceaux de différentes tailles sont idéales pour les plantes de terre de bruyère (terre plus acide) mais aussi pour les massifs d'arbres et d'arbustes.
- **Les paillettes de lin** sont intéressantes mais elles tiennent mal en place ; **les paillettes de chanvre** ont de plus en plus la cote car elles n'acidifient pas le sol (pH 7.2) mais elles ont une couleur claire à laquelle nous ne sommes pas encore habitués et contrairement au lin, il n'y a pas de graines résiduelles. Elles sont plus lourdes que celles du lin et tiennent donc mieux en place.
- **Les coques de cacao** à utiliser sur une épaisseur de 5 centimètres : elles apportent de l'azote aux plantations en se décomposant. Durée de vie de 1 an.

¹Treillis de poule : filet métallique léger dont la maille est de +/- 4cm.

Les autres types de paillage :

- **Le film plastique**, peu esthétique, est simple à installer avant la plantation mais n'est pas recyclable.
- Il y a aussi **la toile de géotextile**, résistante, qui laisse passer l'air et l'eau et qui aide à l'installation des plantes couvrantes qui le cacheront complètement au bout de quelques années.
- **Les cartons recyclables** : ils seront en plus très utiles pour mettre sous les paillis de broyats ou d'herbe et éviteront ainsi la repousse des mauvaises herbes.
- **Les géotextiles biodégradables**, réalisés le plus souvent en fibres de coco ou de jute provenant d'Inde ou d'Afrique.
- Les matériaux suivants seront plutôt utilisés dans les allées, mais leur entretien est parfois une corvée :
 - le gravier, le sable
 - les galets
 - la brique pillée
 - l'ardoise en morceaux
 - la pouzzolane (pierre de lave)

Pourquoi couvrir le sol :

Observez la nature, vous ne verrez jamais un sol « nu », sauf dans les jardins potagers entre les lignes de légumes. Lorsque la terre est nue, sans aucune couverture, la nature a toujours tendance à se recouvrir de végétation, on dit qu'elle se refait une peau, le but étant de maintenir une teneur en humidité suffisante dans le sol ce qui fera diminuer les arrosages en été.

Malheureusement si la couverture du sol n'est pas constituée de feuilles et de branches, comme c'est le cas dans les forêts, en règle générale ce sont les mauvaises herbes qui colonisent la terre laissée à nu. Le paillage, dans ce cas, est une très bonne alternative comme couvre-sol.

Le paillis protège la terre des agressions (pluies trop fortes ou soleil desséchant), il permet en plus à la pluie de pénétrer dans le sol plutôt que de ruisseler en surface.

Le paillage du sol réduit aussi la température de surface en cas de forte insolation. Par exemple pour une température extérieure de 30°, il fera 22°C sous un paillis de 8 à 10cm d'épaisseur. Le paillage constitue également une bonne isolation thermique contre le gel.

Le paillis favorise les auxiliaires naturels du jardin : les vers de terre et de compost

pourront l'ingérer avec joie et l'incorporer au sol afin d'apporter un humus indispensable à la fertilité de la terre.

Avec le paillage, fini les corvées : bêchage, binage, désherbage...

Quand pailler ?

La période idéale pour réaliser un paillage d'été, est fin avril début mai. Attendez que le sol soit réchauffé, désherbé et humide.

Si votre jardin est envahi par les mauvaises herbes, intervenez plus tôt, en février par exemple, quand les herbes sont toujours de petite taille.

Enfin, mieux vaut tard que jamais : le paillage à l'automne protégera le sol de la rigueur de l'hiver et le travail de celui-ci sera très facile au printemps.

ATTENTION

**Les paillis de toutes sortes constituent des abris de choix pour escargots et limaces qui y trouvent refuge, fraîcheur et humidité !!!
Avant, ils étaient cachés dans le sol.**

L'ENTRETIEN DE LA PELOUSE

Rien ne produit autant de déchets au jardin qu'une pelouse. A certaines périodes de l'année, la tonte du gazon se mue parfois en corvée.

Pour les personnes qui possèdent beaucoup de terrain à tondre, pourquoi ne pas favoriser l'utilisation « d'animaux tondeurs » comme chèvres, moutons, oies ou autres qui joindront l'utile à l'agréable. L'inconvénient de cette méthode est que vous devrez prévoir une clôture entre la pelouse et le potager au risque que vos animaux se tournent vers ce dernier. N'oubliez pas de protéger les troncs.





Si l'hébergement « d'animaux tondeurs » ne vous tente pas, envisagez l'utilisation d'une « **tondeuse mulcheuse** » qui présente bon nombre d'avantages. Préférez toujours les tondeuses qui permettent aussi le ra-

massage, ne fût-ce que pour les feuilles à l'automne.

La tondeuse mulcheuse coupe le gazon finement et le réinjecte sur la pelouse en petits morceaux, ce qui évite le ramassage.

Les Avantages :

- Gain de temps (30% du temps de la tonte) : évite le ramassage de l'herbe.
- Fertilisation naturelle de la pelouse.
- Absence de déchets de tonte à éliminer.
- Meilleur maintien de l'humidité dans le sol (l'herbe coupée contient 95% d'eau et la couche d'herbe coupée qui se forme au pied du gazon limite l'évaporation lors des fortes chaleurs) ainsi le gazon jaunit moins vite en été.

Les précautions à prendre :

- Ne fonctionne pas dans l'herbe haute.
- Nécessite plus de tontes.
- Passage plus difficile sur l'herbe humide (ce qui est vrai pour toutes les tondeuses).
- Absence d'herbe pour faire son compost.

Eléments sur lesquels on peut jouer pour réduire le nombre de tontes

Un point essentiel : on ne tond plus à ras, on laisse au moins 5 cm de hauteur à l'herbe.

La fréquence de tonte varie selon plusieurs critères. La norme est d'environ 1 tonte par semaine au printemps ainsi qu'en automne et une tonte tous les 15 jours en été et en période de sécheresse.

La fréquence des tontes du gazon dépend aussi :

- Du type de semence choisie : les mélanges pour une pelouse à usage sportif ou intensif sont souvent des herbes à pousse rapide. Mais il existe aussi du gazon à pousse lente.
- Du type de matériel utilisé pour la tonte: mulcheuse, tondeuse ordinaire, débroussailluse.
- Des engrais apportés au sol : ils entraînent évidemment une pousse plus rapide du gazon. Les engrais organiques contiennent souvent moins d'azote et ont une action plus longue sur l'état du sol. Le compost maison, bien mûr et tamisé au tamis de maille 1 cm x 1 cm, va être épandu au printemps ou à l'automne, à raison de 0,5 cm sur toute la surface.
- De l'arrosage : en été, moins on arrose, moins l'herbe pousse.



En matière de tondeuses, on ne peut passer sous silence l'extraordinaire avancée ces dernières années des **robot-tondeuses**. Ces machines, complètement automatisées fonctionnent à l'électricité. Il en existe pour toutes les grandeurs de jardins jusqu'à 3 hectares. Elles demandent peu de puissance grâce aux lames de cutter dont elles sont équipées et à leur régularité de coupe. Elles peuvent tondre sur des terrains pentus (jusqu'à 30 à 35%) et ne craignent ni la pluie ni les obstacles qu'elles contournent. Certaines rentrent même au bercail lorsqu'il pleut trop fort. Néanmoins, ces machines ne conviennent pas pour les jardins où les zones engazonnées sont éloignées l'une de l'autre ou possèdent des formes très découpées.

RÉDUIRE LA SURFACE DE PELOUSE

Vous avez peut-être intérêt à aménager certaines parties du gazon en parterres ornés d'arbustes ou de fleurs (plus de couleurs et moins de travail).

Il est important de choisir des plantes qui couvrent bien le sol. Pour éviter que les mauvaises herbes poussent vite et vous dispenser de la corvée de ramassage.

Demandez conseil à un entrepreneur de jardin ou à un horticulteur pour vous recommander une série de plantes et arbustes que vous apprécierez.



Sinon, pourquoi ne pas aménager une pièce d'eau constituée d'une mare ou d'un étang afin de réduire les surfaces engazonnées et permettre aux oiseaux de boire et de se baigner. Les libellules et coléoptères d'eau douce apparaîtront d'eux-mêmes.



Précautions

Créer une mare peut poser des problèmes de sécurité pour les enfants. Pensez à clôturer le site.

LAISSER L'HERBE POUSSER

Aux endroits de votre jardin où vous vous prélassiez, vous voulez que le gazon soit bien tondu. Pourquoi ne pas alterner avec des zones où vous laissez l'herbe pousser plus longtemps (par exemple sous les arbres, près des haies, au fond du jardin, dans le verger) ?

Dans ces zones où l'herbe est plus haute, vous pouvez planter des bulbes (crocus, jacinthes, etc.) pour un effet fleuri, qui se multiplieront d'année en année.

Autre possibilité: semez des fleurs sauvages qui par nature poussent dans les prés fleuris. Demandez conseil à l'entrepreneur de jardin ou à l'horticulteur spécialisé quelles variétés conviennent à cet effet.

Cette partie doit être fauchée une à deux fois par an (avant juin/ après septembre) et l'herbe doit être retirée pour ne pas appauvrir la parcelle et ainsi favoriser la croissance des plantes à fleurs.



LE COMPOSTAGE DES TONTES DE PELOUSES

Le compostage en tas peut constituer une excellente alternative pour les personnes qui ont un grand jardin, et donc beaucoup de déchets verts. *Le système en palettes de récupération* est aussi une excellente façon de faire son compost en le maintenant dans un espace dédié.

- *Le mélange des déchets est indispensable : avant chaque ajout au compost, il est important de mélanger de manière équivalente le gazon (déchets verts, mous et humides) et les broyats, copeaux, paille, feuilles mortes (les matières brunes, dures et plutôt sèches).*
- *Il convient de fournir aux micro-organismes décomposeurs (vers de terre, acariens, champignons, bactéries..) des conditions favorables d'aération et d'humidité, pour cela l'arrosage de chaque couche est indispensable. Cela permettra au compost de chauffer rapidement et d'obtenir une température allant jusqu'à 60 voir 70 °c. Plus le volume de déchets est important, meilleure sera la montée en température.*





- Pour cela il faut réaliser le compost directement sur la terre et de préférence à mi-ombre ou à l'ombre et surtout à l'abri du vent (maintien de l'humidité) puis, éventuellement, le recouvrir de paille, de branchages ou d'un géotextile qui le protégeront du froid tout en laissant passer l'air.
- L'entretien se limite à un contrôle occasionnel de l'humidité (arrosage si nécessaire) et à un retournement complet deux à trois fois sur la période de compostage.
- Une année de compostage est nécessaire pour pouvoir utiliser ce dernier. Pour accélérer la décomposition des déchets compostés, il existe des accélérateurs de compost parfaitement « bio » comme l'ortie (pas en graine), la consoude et la tonte de gazon.



Tas de forme trapézoïdale



Tas disposé en andain

Les inconvénients d'un compostage en tas :

Encombrant, pas toujours esthétique et parfois malodorant si on se contente d'entasser les déchets comme sur un tas de fumier, sans les gérer un minimum.

Une brochure sur « Le compostage à domicile » est disponible gratuitement auprès d'INTRADEL, sur simple demande au : 04 / 240.74.74 ou par mail sur : info@intradel.be

CESSEZ LE FEU !

Le saviez-vous ?

Incinérer ses déchets à l'air libre est devenu, au fil du temps, monnaie courante. Les feux de jardin, feux d'entreprises, feux de chantiers et feux agricoles ou forestiers sont des pratiques qui se banalisent petit à petit aux yeux de tous.

On entend souvent dire :

« Un feu, ça ne peut pas faire de mal : on brûle depuis la nuit des temps ! »

Et bien non, détrompez-vous !

Brûler ses déchets à domicile, même ses déchets végétaux purs, par la présence d'un tant soit peu de chlore, produit des dioxines en quantités importantes : entre 1000 et 8000 fois plus que la norme imposée aux usines d'incinération d'ordures ménagères. Et certains n'hésitent pas à brûler plastiques et frigolite, mettant leur santé et celle de leur voisinage en danger.



Les dangers pour notre santé

Ces feux sont la source d'émissions de polluants ayant un effet déplorable sur l'environnement et la santé publique :

- effet de serre
- effets cancérigènes
- déficiences immunitaires
- odeurs désagréables
- fumées urticantes
- contamination des légumes

Ce que prévoit la loi...

L'incinération des déchets, de jardin ou autres, est une activité soumise à autorisation en vertu des articles 7 et 11 du décret du 27 juin 1996. Dès lors, éliminer ses déchets à domicile, même au moyen d'incinérateurs de jardin vendus dans le commerce, constitue une **infraction à la loi**, assortie de sanctions pénales.

Est tolérée : « l'incinération des déchets végétaux provenant de l'entretien normal des jardins pour autant que le feu soit surveillé et distant d'au moins 100 mètres de toute habitation »



Editeur responsable: Roger Croughs, Directeur général, Port de Herstal Pré Wigi à 4040 Herstal
Réalisation: www.caractere-advertising.be

POUR PLUS D'INFO
www.intradel.be
OU
04/240.74.74



MOINS DE DÉCHETS
on a tous à y gagner!



www.intradel.be